



## ÉDITO

# « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va... »

## Sommaire

- **Actualité p.2-3**  
Les compétences redéfinies de la CCPV  
A l'école de l'égoïsme
- **Aménagement du territoire p.4**  
Les nouvelles règles du découpage territorial
- **Patrimoine p.5**  
Les aides au patrimoine bâti ancien
- **Animation jeunes p.6-7**  
Le nouveau Conseil Intercommunal des Jeunes
- **Calendrier des manifestations p.8**

@ Suivez l'actualité sur :  
[www.cc-porteduvignoble.fr](http://www.cc-porteduvignoble.fr)

Comment vivrons-nous dans nos communes à l'horizon 2015-2020 ? Quel sera notre cadre de vie ? Quels seront nos modes de déplacement, comment la vie s'organisera-t-elle au quotidien ? Quelle sera la place de nos communes dans le paysage institutionnel français, dans notre intercommunalité, dans la région très proche de l'agglomération strasbourgeoise ? Voilà autant de questions primordiales auxquelles nous devons essayer d'apporter une réponse pour nous permettre d'imaginer l'avenir de notre communauté de vie et de ses habitants.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité d'élus de prévoir, d'anticiper et d'organiser les évolutions urbaines futures pour continuer à garantir le meilleur cadre de vie possible aux habitants d'un territoire en pleine mutation et soumis aux pressions foncières inévitables liées à son dynamisme et à sa proximité avec Strasbourg. L'urbanisme est un formidable levier pour la mise en œuvre d'une politique dont le but final est le bien être de chacun. Si l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ou P.L.U. nous permet de fixer les objectifs et

les règles d'urbanisation pour les dix à quinze prochaines années, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou P.A.D.D. en constitue l'essence motrice.

Toute planification est un moment privilégié pour prendre du recul sur l'histoire pour comprendre et tirer les leçons du passé, savoir d'où nous venons, où nous en sommes et dans quelle direction nous devons aller. Il me paraît essentiel que les documents d'urbanisme de nos communes, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg traduisent notre volonté commune, celle d'un avenir que nous voulons harmonieux et solidaire où la qualité de vie sera un modèle de vie.

Dans une période où les vents me paraissent favorables, essayons ensemble de préparer cet avenir !

François Jehl,  
Maire d'Odratzheim  
Président du RPI du Scharrach

# Les compétences redéfinies de la CCPV

Après l'introduction de la notion d'intérêt communautaire à l'occasion de la création des Communautés de Communes, la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004 fixait au 17 août 2005 l'échéance pour définir l'intérêt communautaire. L'intérêt communautaire est la ligne de partage qui, au sein d'une compétence, différencie les domaines d'action transférés à la Communauté de Communes de ceux à la charge des communes.

La Communauté de Communes la Porte du Vignoble a ainsi redéfini clairement ses compétences selon ce principe. Voici donc ses principaux champs d'action.



Création de la ZAC

## □ Les compétences obligatoires

**L'aménagement de l'espace** s'articule autour de 3 axes :

- l'actualisation et la gestion de la charte intercommunale de développement local et la mise en œuvre d'un contrat d'objectifs,
- la participation à l'élaboration d'un SCOT,
- l'adhésion au Pays Bruche Mossig Piémont dans le cadre du développement du territoire Bruche Mossig Piémont.

**Les actions de développement économique communautaire** qui se traduisent notamment par les nouvelles créations de zones d'activités économiques et/ou de recherche sur l'ensemble du territoire.

## □ Les compétences optionnelles

**La protection de l'environnement** par le biais d'études visant à la préservation et à la mise en valeur des sites du Scharrachberg, du Marlenberg, du Wangenberg et du Stephansberg.

**Les politiques du logement et du cadre de vie** dont l'action est particulièrement visible pour trois publics :

- l'enfance et la petite enfance avec la création, l'aménagement et l'entretien des structures intercommunales d'accueil comme les haltes-garderies, crèches et le périscolaire,
- la jeunesse avec la mise en place d'une politique d'actions en coordination avec les acteurs du monde associatif pour proposer sorties, animations sportives mais aussi en incitant à l'investissement citoyen avec le conseil de jeunes,
- les personnes âgées à travers la mise en place de services à caractère intercommunal (bus).

**La création, l'aménagement et l'entretien de voirie** hormis ceux rendus nécessaires par des opérations d'extension urbaine et d'aménagement de zones d'activités communales. Cette compétence s'exerce aussi pour les ponts communaux. Les interventions liées au pouvoir de police du maire restent de la compétence communale.

**La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs** dès lors qu'ils seront utilisés par plusieurs communes. Ainsi, outre le projet de la salle omnisports, la Communauté de Communes assure l'entretien du local jeunes, de la piste de rollers et du terrain de sport de la rue du Collège de Marlenheim.

### La salle Omnisports, un projet qui prend forme

Suite au concours lancé en 2004-2005, le cabinet Weber-Keiling a été retenu pour la réalisation de la salle Omnisports. Les travaux devraient commencer en juin 2007, pour une durée prévisionnelle de 10 mois. L'ouverture est prévue pour avril 2008. Cette salle accueillera les activités sportives et culturelles du collège et des associations de la Communauté de Communes.



### □ Les autres compétences

La Communauté de Communes La Porte du Vignoble signera des conventions particulières avec :

- les communes non membres dépendant du secteur scolaire du collège de Marlenheim pour la participation aux dépenses prises en charge par la CCPV au titre des dépenses pour le collège et de l'animation,
- des communes membres de la Communauté de Communes La Porte du Vignoble pour l'acquisition de matériel et autres équipements d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, elle intègre à son budget :

- la prise en charge de la contribution financière au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- la mise en place et le développement d'un Service d'Information Géographique pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes La Porte du Vignoble.

## A l'école de l'égoïsme



Pour faire face à la dispersion et à la vétusté de nos écoles communales, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) du Scharrach a décidé la construction d'un nouveau groupe scolaire primaire entre l'ancienne gare et l'atelier communal de Scharrachbergheim, terrains réservés depuis 1996, pour un projet de maison de l'enfance.

Dans une démarche d'économie d'échelle et pour répondre à l'attente de nombreux parents, la Communauté de Communes La Porte du Vignoble s'est associée à ce beau projet en y intégrant une unité périscolaire comprenant cantine, mercredis récréatifs et centres de loisirs.

Pressés par le temps, et dans un souci de limiter les dépenses nous avons consulté trois cabinets d'architecture, analysé les offres en commissions, confronté les projets aux cahiers des charges, présenté les résultats lors de réunions publiques, le tout dans les règles de l'art...

Quand soudain, un habitant de notre secteur nous fait part de "son indignation" car ce projet scolaire et périscolaire lui causerait "des désagréments et des préjudices considérables..."

On croit rêver... Malheureusement une faille a été trouvée dans la procédure du choix des architectes. En effet, nous n'avions pas fait paraître l'appel d'offre dans la presse au moment voulu. Cet oubli entache la procédure d'irrégularité et ni l'administration, ni certains élus n'ont souhaité risquer une procédure judiciaire qui aurait encore allongé les délais.

Nous le regrettons, car l'intérêt public et le bien-être des enfants auraient été, à notre sens, prioritaires face à un intérêt privé, d'autant que cet oubli était parfaitement mineur et sans aucune intention de nuire...

À ce jour nos deux instances mettent tout en œuvre pour remettre sur les rails ce beau et généreux projet, qui se fera bel et bien, car il est indispensable.

Résultat de cette manœuvre : le projet prend du retard, les prix de la construction s'envolent, les enfants n'auront pas de sitôt une belle école. Enfin, la perte pour les collectivités se chiffre à plus de 30 000 €...

Nous vivons décidément une époque moderne... !

### Délégation de service public

Une consultation est en cours afin de déléguer la gestion et l'exploitation des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes La Porte du Vignoble pour proposer une offre supplémentaire et suffisante en matière d'accueil périscolaire.

Les sites concernés se situent à Marlenheim (école élémentaire), à Dahlenheim et à Irmstett (locaux utilisés par la Fourmilière). Il s'agit d'offrir à l'ensemble des enfants du territoire des activités périscolaires entre midi et deux heures, le soir et après les cours ou des activités extrascolaires les mercredis et pendant les vacances. Ce service, délégué à une association spécialisée, devrait être mis en place début 2007.



Gérard Nicolas

# Les nouvelles règles du découpage territorial



**Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg**

Après 7 années d'études, dont une de consultations publiques, les élus du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg, réunis en Comité syndical le 1<sup>er</sup> juin 2006, ont approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions le SCOTERS. Bien plus qu'un document de planification stratégique qui sert de référence à l'élaboration de tous les autres documents d'urbanisme (PLU, PLH...) des 139 communes, c'est aussi une incontournable source d'informations liées aux questions d'environnement, d'habitat, de déplacement et de développement économique.

Pour vous le procurer connectez-vous !

[www.scoters.org](http://www.scoters.org)

Le Plan d'Occupation des Sols ou P.O.S étant devenu Plan Local d'Urbanisme ou P.L.U., il nous a paru souhaitable de faire le point sur les implications de ce changement.

## Du P.O.S.

Le P.O.S. était essentiellement un document de gestion spatiale et foncière déterminant principalement les zones constructibles et non constructibles et la réglementation des constructions.

## Au P.L.U.

Document d'urbanisme par excellence, le P.L.U. est davantage un document prospectif exprimant un projet d'aménagement du territoire basé sur des choix stratégiques et motivé par un souci de qualité et de préservation de l'environnement. Il découpe le territoire communal en zones d'affectations qui prévoient les futurs équipements publics. Il fixe aussi les règles de constructions. C'est un document à une échelle précise permettant de discerner chaque parcelle.

## Pour une vision élargie de l'aménagement du territoire

Le P.L.U. doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg (S.C.O.T.E.R.S.), avec le plan de déplacements urbains (P.D.U.) et avec le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.). Le P.L.U. s'applique à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux, constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, pour la création de lotissements et l'ouverture des installations classées appartenant aux catégories qu'il détermine.



## La situation des communes

	Document d'urbanisme	Modifications - Révisions prévues
Dahlenheim	POS	Aucune
Kirchheim	PLU	en cours d'élaboration
Marlenheim	POS	Projet de révisions simplifiées et de modifications simplifiées à l'étude
Nordheim	POS	Aucune
Odratzheim	PLU	en cours d'élaboration
Scharrachbergheim		
Irmstett	POS	Projet de révision simplifiée en 2007 pour la réhabilitation du Château
Wangen	POS	Aucune

## Le Zonage du P.L.U.

**Zones Urbaines**

**U** Zones mixtes à dominante d'habitat → **UA - UB - UC - UD**

Zones à usage d'activités → **UE - UF - UG**

Zones à vocations spéciales → **UH - UI - UU - UV - UZ**

**Zones à urbaniser**

**AU** Zones à urbaniser

- Urbanisation constructible → **AUC**
- Urbanisation différée → **AUD**

**Zones Agricoles**

**A** Urbanisation constructible → **A**

**Zones Naturelles et Forestières**

**N** Zones naturelles et forestières

- Urbanisation constructible → **AUC**
- Urbanisation différée → **AUD**

# Les aides au patrimoine bâti ancien

Initiée par le Conseil Général en partenariat avec les communes désireuses, cette aide a pour objectif de promouvoir l'identité architecturale des centres villes et des villages par des mesures incitatives.

Accordée par le Conseil Général sous réserve d'une participation équivalente de la commune, elle porte sur l'entretien et/ou la restauration de bâtiments anciens remarquables pour les propriétaires de bâtiments situés à l'intérieur d'un périmètre et construits avant 1900.

Les communes n'ayant pas de convention interviennent à travers un dispositif communal. Pour tout renseignement veuillez vous adresser à votre mairie.



Une restauration souhaitée

## Aide au patrimoine bâti ancien dans les communes de la CCPV

	Signature Convention	Périmètre concerné	Travaux subventionnables	Participation communale maximale par demande
<b>Marlenheim</b>	Convention signée en 2000	Centre historique	Crépis, peinture, couverture, pierres de taille	1 830 €
<b>Odratzheim</b>	Convention signée en 2002	Zone UA	Crépis - peinture	763 €
<b>Scharrachbergheim-Irmstett</b>	Convention signée en 1998	Zone UAa (sauf dépendance)	Crépis, peinture, couverture, pierres de taille	1 524 €
<b>Wangen</b>	Convention sera signée janvier 2007	Tout le ban communal	Crépis, peinture, couverture, fenêtres pierres de taille, réfection colombages	750 €

Remarque : la participation de la commune est variable et se calcule à un prix au m<sup>2</sup>.

## Le Système Informatique Géographique, un outil de choix

Après une phase d'intégration des données longue et fastidieuse, toutes les communes membres de la CCPV exceptée Wangen disposent d'un cadastre numérisé depuis 2002 auquel vient d'être intégré l'orthophotoplan (photo aérienne).

Système moderne permettant des applications multiples, la CCPV souhaite aujourd'hui équiper la commune de Wangen et développer son Système Informatique Géographique, afin d'opti-

miser ses outils de gestion dans ses différents domaines d'intervention (réseaux, ZAC...et diverses autres cartes thématiques).

Une commission vient d'être désignée et chargée de réaliser un diagnostic en vue de se doter d'équipements adaptés. Cette démarche s'inscrit dans un dispositif d'aide mis en place par le Conseil Général en direction des Communautés de Communes.



# Le nouveau Conseil Intercommunal des Jeunes

Suite aux élections qui se sont déroulées dans la semaine du 9 au 13 octobre 2006, les 20 jeunes élus ou réélus se sont retrouvés pour un week-end d'installation au chalet du Heissenstein les 2 et 3 novembre dernier.

Ils ont ainsi pu faire connaissance entre eux et avec l'équipe d'encadrants, et réfléchir aux futures actions qu'ils allaient mener durant les deux ans de leur mandat.



## L'aventure continue pour le Bazik

Le journal Bazik, qu'on ne présente plus, continue. Quelques changements néanmoins, l'équipe de rédaction a changé suite aux élections et le rédacteur en chef a cédé sa place. Voici le dernier "hé !dhi dho" de Ben S. et bienvenue à Mad J.

### "En attendant que les nouveaux arrivent, les anciens partent..."

Ça y est, c'est l'heure pour moi de laisser ma place dans la rédaction du Bazik, après 7 ans de bons et loyaux services ! A travers toutes ces années, j'ai vu le petit journal évoluer, grandir, mûrir, et ce grâce aux différents rédacteurs qui ont défilé au sein de l'équipe, tous aussi doués, imaginatifs, motivés les uns que les autres ! Et c'est avec confiance que je passe le flambeau à Mad (flambeau qui m'avait été transmis il y a 3 ans par notre inoubliable Marie) qui saura faire perdurer la flamme du Bazik, avec la complicité de toute l'équipe de rédaction ! **Alors longue vie au Bazik, longue vie au Conseil des Jeunes, et salut les Bazikois !**



Les "théâtreux du K'vo"

## Une année à guichet fermé pour le Théâtre K'vo

Cette nouvelle rentrée scolaire est pour les "théâtreux du K'vo" le moment de se retrouver, mais aussi d'accueillir les petits nouveaux. Cette année s'annonce riche en actions : Festival Jeunes Amateurs au printemps à Geispolsheim, Festival Choc'route en août à Thonon-les-Bains. L'atelier a repris sur les chapeaux de roue le 10 octobre à l'école maternelle de Marlenheim. Les jeunes s'y retrouvent tous les mardis.

## Halte-garderie Intercommunale

La halte-garderie Hansel et Gretel de la CCPV propose un accueil régulier ou occasionnel aux enfants âgés de 3 mois à moins de 6 ans.

Actuellement la halte-garderie ne dispose plus que de quelques places en accueil occasionnel. Par ailleurs, des places peuvent se libérer au courant de l'année.

Les personnes intéressées peuvent contacter la directrice M<sup>me</sup> Hugel Christelle qui ne

manquera pas de leur fournir de plus amples renseignements.

### Halte-garderie Hansel et Gretel

11 rue du lin à Marlenheim

Tél. : 03 88 87 61 75

La halte-garderie est ouverte en période scolaire le lundi, le mercredi et le vendredi de 8 h à 12 h, le mardi et le jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



## Les débuts de l'atelier Hip-Hop

Depuis le 17 octobre, Irmstett vibre aux sons du Hip-Hop. C'est à cette date qu'a commencé le premier atelier de danse Hip-Hop du territoire. Avec Touré et Benjamin, de la "junior association Athiram", les jeunes pourront découvrir les joies et plaisirs de la danse.

La mise en place de cet atelier fait suite à différents événements exprimant tout l'intérêt suscité par le Hip-Hop. En effet, l'an dernier dans les classes du collège, une forte demande s'exprimait en faveur d'une activité Hip-Hop. En parallèle des jeunes sont venus demander un créneau horaire pour accéder au local jeunes et s'y entraîner... C'est comme ça que tous les mardis une dizaine de jeunes se retrouvent au local pour assouvir leur passion pour la danse. Face à l'engouement suscité, des mini-stages durant les vacances de Pâques 2006 et celles d'été ont été programmés. Enfin, lors de la fête de la jeunesse 2006, le public a pu voir 12 adolescents monter sur scène pour présenter une chorégraphie apprise durant leur semaine de centre aéré.



Atelier Hip-Hop

## Quelques activités

Activités	Pour qui ?	C'est quand ?	C'est où ?	C'est combien ?
<b>Hip-Hop</b>	12 -18 ans	mardi* de 19h45 à 21h15	Salle communale d'Irmstett	90 €
<b>Théâtre</b>	12-18 ans	mardi* de 19h30 à 21h30	Ecole maternelle de Marlenheim	90 €
<b>Ciné jeunes</b>	Tout public	Infos par tél.	Salle communale d'Irmstett	Adulte 4 € Jeune 3 €
<b>Local jeunes</b>	12-18 ans	mercredi de 14h à 18h	Rue de l'usine Marlenheim	/

\* les ateliers fonctionnent pendant les périodes scolaires

## Vos nouveaux élus pour 2 ans

### Dahlenheim

Gadot Emilie  
Wabnitz Ludovic

### Kirchheim

Knaub Camille  
Rimbeau Marianne

### Marlenheim

Houy Laura  
Stadler Emmanuelle  
Burke Julien  
Kapps Guillaume  
Munschy Maxime  
Desmaison Camille

### Nordheim

Koebel Marion  
Nonnenmacher Sophie  
Huck Goeffrey

### Odratzheim

Pfalzgraf Byron  
Comtesse Chris  
Nadeau Caroline

### Scharrach - Irmstett

Mauss J-Christophe

### Wangen

Jung Josselin  
Mahler Lucas  
Mahler Nathan  
Schnur Arthur



**DÉCEMBRE 06**

3	Kermesse Paroissiale - Paroisse protestante Marlenheim - Préau de l'école élémentaire
6	Mercredi de la Bibliothèque "Pourquoi écrivez vous ?" soirée poésie/musique avec M <sup>me</sup> Soulier, M.Strickler et M.Veit Bibliothèque Municipale - Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux
8	Soirée Téléthon - Comité des Fêtes et Club d'Echecs Scharrachbergheim Irmstett - Salle communale d'Irmstett
9	Conférence sur les traditions de Noël - Université Populaire Marlenheim - Caveau de l'Hôtel de ville
26	Marche populaire de 10 km - Groupement Associatif Marlenheim - Départ : Centre Culturel les Roseaux
31	Dîner dansant de la Saint Sylvestre - Association sportive Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux

**JANVIER 07**

3	Mercredi de la bibliothèque "Musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen" par M <sup>me</sup> Le Bol - Bibliothèque Municipale Marlenheim- Centre Culturel les Roseaux
5	Cérémonie des Vœux et remise des prix du fleurissement Commune de Nordheim - Centre Socio-culturel
5	Cérémonie des Vœux Commune de Dahlenheim - Club House
6	Cérémonie des Vœux - Commune de Scharrachbergheim-Irmstett Salle communale d'Irmstett
13	Tournoi de Belote - ASCL Odratzheim - Centre Culturel
13	Crémation des sapins Commune de Nordheim - Rue des champs
14	Cérémonie des Vœux et remise de prix Commune de Wangen - Salle des Fêtes
27	Dîner dansant - Football Club de Dahlenheim Kirchheim - Salle polyvalente

**FÉVRIER 07**

3	Dîner dansant - Association sportive Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux
7	Mercredi de la Bibliothèque "Dynasties industrielles d'Alsace" par M.Hau - Bibliothèque Municipale Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux
24	Soirée carnavalesque - Carnaval Club Rabschnack Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux

**MARS 07**

3	Tournoi de Belote - Conseil de Fabrique Kirchheim - Salle polyvalente
7	Mercredi de la bibliothèque "Mille Maisons des Vosges ou l'aventure d'une Lorraine dans la forêt vosgienne" par M <sup>me</sup> Schoering - Bibliothèque Municipale Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux
10	Dîner Dansant - Sapeurs-pompiers de Scharrachbergheim Quatzenheim - Salle des Fêtes
16 et 17	Soirée cabaret "La Budig" - Hand Ball Club de Marlenheim Marlenheim - Centre Culturel les Roseaux
17	Schiewefier - Sapeurs-pompiers d'Irmstett Irmstett - Terrain de jeux
18	Concert Chœurs et Orgue - Conseil de Fabrique Scharrachbergheim - Eglise St Jean-Baptiste
31	Soirée Loto - Groupe des Scouts Marlenheim- Centre Culturel les Roseaux
31	Dîner dansant - Sapeurs-pompier d'Odratzheim Kirchheim- Salle polyvalente

**AVRIL 07**

4	Mercredi de la bibliothèque "Le Yang Tse Kiang, fleuve mythique de la Chine" par M.Gil Frey - Bibliothèque Municipale - Marlenheim Centre Culturel les Roseaux
9	Marche populaire de 10km ou 20km - GAMJSAL Marlenheim- Départ : Centre Culturel les Roseaux
12	Fleurissement Intercommunal - CCPV Kirchheim - Salle polyvalente
14	Concert - Harmonie Caecilia Marlenheim- Centre Culturel les Roseaux
28	Soirée avec les Klostertaler - Association sportive Marlenheim- Centre Culturel les Roseaux



**Ciné Jeunes**

**Samedi 16 décembre 2006**  
à 20 h à la salle communale  
d'Irmstett le dessin animé  
"Nos voisins les hommes".



**Collectes de sang**



- 31 jan : Marlenheim
- 6 fév : Nordheim
- 8 fév : Kirchheim
- 22 mars : Wangen
- 28 mars : Traenheim  
(regroupement avec Scharrach  
Irmstett - Dahlenheim)
- 24 avr : Nordheim

La présente revue a été pensée et réalisée par la commission communication composée de membres de chaque commune. Vos observations, vos suggestions, vos critiques sont précieuses et attendues en mairies. Vos interlocuteurs sont pour Dahlenheim : Isabelle Wabnitz, Marcel Krencker / pour Kirchheim : Frédéric Brucker, Elisabeth Grauss / pour Odratzheim : Roland Kuhn, René Scheer / pour Marlenheim : Marie-Anne Rohmer, Xavier Muller / pour Nordheim : Lucien Hoenen / pour Scharrachbergheim-Irmstett : Marie-Anne Pokrzywka, Gérard Nicolas, Alain Riedel / pour Wangen : Jean Charles Zores, Christophe Muller et pour les jeunes : Benjamin Schoettel.

**Cépages** n°10 - décembre 2006 • Bulletin d'information de la Communauté de Communes "la Porte du Vignoble" • Siège : Place du Maréchal Leclerc / 67520 Marlenheim  
Tél 03 88 04 12 65 / Fax 03 88 04 12 68 • Directeur de la Publication : Xavier Muller •  
Coordination : Gérard Nicolas • Photographies : CCPV • Maquette : Carré Blanc /  
Tél 03 88 10 48 00 / www.carreblanc.fr Imprimé en U.E. • ISSN 1634-4162